

## Du 24 janvier 1798 au 9 février 1798: La République lémanique

par Daniel Wenger

La préphilatélie permet quelquefois de trouver des lettres avec un contenu historique très intéressant. La République lémanique est la brève période entre le passage du Pays de Vaud sujet des Excellences de Berne et l'acceptation de la constitution helvétique, où le Pays de Vaud devient le Canton du Léman.

*Mais prenons un peu de recul avec quelques dates historiques:*

### 1536

Le Pays de Vaud est conquis par les Bernois et fait dorénavant partie de la Suisse. Sous le régime bernois, les divers districts sont gérés par des baillis. Des abbayes locales sont créées (sociétés de tir), qui jouent également le rôle d'une banque, puisqu'ils disposent d'une fortune à gérer. Les membres d'une abbaye ont dû payer pour leur admission. Les Vaudois profitent de certaines faveurs, appelées les libertés vaudoises par les historiens.

### 1767

Le Roi de France sous l'influence du Duc de Choiseuil, commence à construire Versoix (Pays de Gex) avec un port sur le lac Léman pour concurrencer Genève.

### 1789

Révolution française. La France occupe la Savoie et prévoit de conquérir Genève. Des troupes suisses défendent Genève, qui reste indépendante.

### 1796

Bonaparte devient général en chef des armées d'Italie et réussit à conquérir de grandes parties d'Italie.

### 17.10.1797

Paix de Campo-Formio. Cette paix libère des troupes françaises, qui deviennent disponibles pour d'autres conquêtes. (Erguël, Genève)

### 9.12.1797

Une pétition signée par 9 Vaudois demande à la France de garantir les droits politiques des Vaudois.

### 19.12.1797

Occupation française de l'Erguël (évêché de Bâle).

### 9.01.1798

Création du Comité de Surveillance de Lausanne

### 24.01.1798

Proclamation de la République lémanique le 24 janvier.

### 27.01.1798

Le général français Ménard demande à l'Assemblée provisoire du Pays de Vaud à titre d'emprunt une somme de 720 000 livres de France.

### 28.01.1798

Des troupes françaises commencent à entrer dans le Pays de Vaud dès le 28 janvier.

### 9.02.1798

L'assemblée provisoire du Pays de Vaud adopte le projet de constitution helvétique et devient le Canton du Léman.

### 30.03.1798

Le 30 mars les nouvelles autorités du Canton du Léman s'installent (à ne pas confondre avec le département français 99 du Léman).

### 15.04.1798

Genève cède à la pression et devient française et devient le chef-lieu du département 99 Léman.

La lettre que je vous présente date du 30 janvier 1798. Elle mentionne les instructions du général Ménard pour réquisitionner des chariots pour le transport de graines. Elle répète le contenu d'une première lettre écrite par J. A. Joseph aîné, commissaire Ordonnateur General, qui s'adresse aux «Citoyens Composant le Comité de Surveillance à Romainmôtier» et enchaîne ensuite avec la demande, citée ci-après:

*Citoyens!*

*Je vous prie de vouloir bien adresser à Toutes les Communes Composant le Bailliage de Romainmôtier, une circulaire ci-jointe, pour quelles ayent à s'y conformer, & que je puisse remplir les Instructions du Général Menard.*

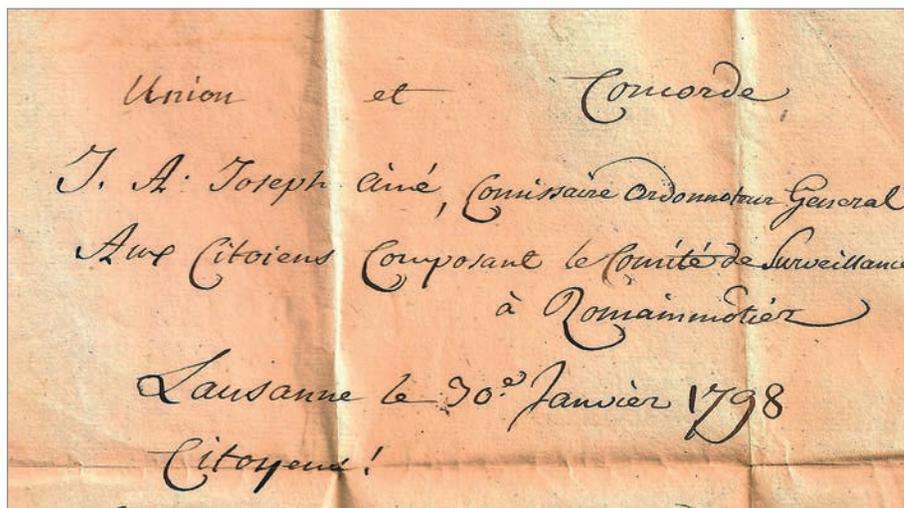
*Salut & fraternité      Joseph aîné*

*Au reçu de la présente vous mettrez en requisition tous les Chariots nécessaire pour le transport des Grains qui sont au Château. Vous les amenerés à Lausanne dans le magasin de l'Eglise de St Laurent. Vous aurez Soin de vous en faire donner une décharge par le garde de magasin.*

Pour copie conforme à la lettre originale déposé au Comité de Romainmôtier jour 30 janvier 1798 à minuit

Thuillard Président

La lettre est adressée au Citoyen Gouverneur et Conseil de Vallorbe, donc à une des communes qui compose le baillage de Romainmôtier. Elle se borne à répéter les ordres du commissaire sans se poser la question du nombre nécessaire de chariots à fournir par chaque commune. L'expéditeur, le président Thuillard, se doutait probablement de l'efficacité d'un tel procédé, puisqu'il a pris soin de recommander ses envois aux communes.

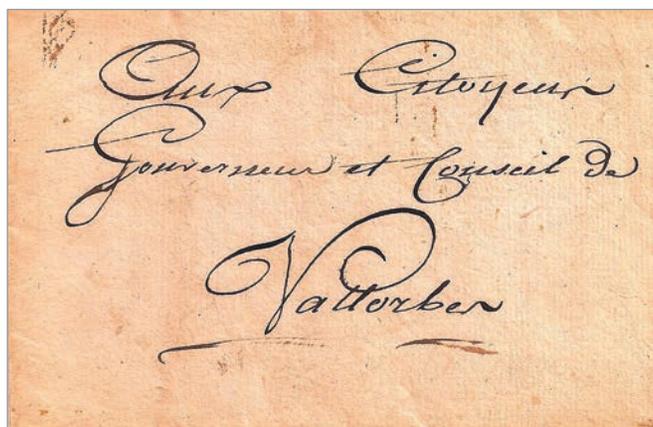


L'entête «Union et Concorde» de la lettre est manuscrite. Dans un laps de temps si court entre la création du Comité de Surveillance et l'envoi de la lettre, ils ne pouvaient pas imprimer du papier à lettre.

Il est compréhensible que le général français ait demandé un emprunt. En fait, le Directoire français n'avait jamais assez d'argent pour payer le solde de ses soldats et l'armée a toujours dû se débrouiller pour trouver de l'argent dans les pays occupés.

Les autorités helvétiques essayaient aussi de mettre la fortune des abbayes à contribution moyennant une loi, qui demandait aux abbayes de prêter 5% de leur fortune à l'Etat. Dans le cas de la «Société des Fuzilliers de Bussigny et St. Germain», fondée en 1717, cela a conduit à la dissolution de l'abbaye qui rendait ses parts aux membres en 1800. Il est probable que la plupart des autres abbayes ont agi de la même sorte.

Daniel Wenger, Bussigny – [daniel.wenger@spr-renens.ch](mailto:daniel.wenger@spr-renens.ch) ■



Lettre sans indication de taxe (franchise).



Au verso, une étiquette avec l'annotation «n° 36 A» attire notre curiosité. Ce n'est qu'une hypothèse, que ce «n° 36 A» correspond à un recommandé d'une lettre. Il est souhaitable, que d'autres lecteurs puisse me faire part de lettres similaires. (infos avec scan à [daniel.wenger@spr-renens.ch](mailto:daniel.wenger@spr-renens.ch) s.v.p.)

## LE TIMBRE CLASSIQUE

GENEVE ◊ PARIS

**1. Auktion in Genf  
9. und 10. Dezember 2020**

**Hotel Warwick Geneva - Saalauktion und Online**

Russland : Kaiserreich und Zemstvo,  
Schweiz : Klassische eingeschriebene Briefe,  
Afghanistan, China,  
Allgemeine Postgeschichte

Katalog : Online [www.letimbreclassique.com](http://www.letimbreclassique.com) oder auf Anfrage

15, rue du Jeu-de-l'Arc, 1207 Genève • 022 760 11 11 • [info@letimbreclassique.com](mailto:info@letimbreclassique.com)  
4, rue Drouot, 75009 Paris, France • +33 1 42 46 63 72 • [contact@letimbreclassique.com](mailto:contact@letimbreclassique.com)



Schweizer Briefmarken-Händler  
Verband

Mitglied des Internationalen Verbandes  
der Briefmarkenhändler

